

L'an deux mille huit, le cinq septembre à seize heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du huit août deux mille huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19  
Membres titulaires présents ou représentés: 11  
Pouvoirs : 0  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés : 11

**Présents(es)**

André AUBERIC,  
Gérard AZIBI,  
Marcel BAGARD,  
Jean-Marie BERTRAND,

Marc BONNARD,  
Pierre COMBES,  
Michèle EYBALIN,  
Hervé RASCLARD,

Jean-François SIAUD,  
Michel TACHE,  
Catherine VESPIER

**Pouvoirs :**

**Excusés(es)**

Jean-Pierre BUIX, Bruno LAGIER, Christine NIVOU, Nicolas ROSIN

\*\*\*\*\*

**Objet : Adhésion aux CAUE des Hautes-Alpes et de la Drôme.**

Après en avoir débattu, le Bureau autorise le Président à signer tout acte relatif à l'adhésion et/ou au partenariat du Syndicat Mixte avec les CAUE 05 et 26. Le Président est autorisé à engager les crédits nécessaires à ces partenariats dans le cadre du budget.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jours et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD